

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES D'INDRE-ET-LOIRE
Cabinet

94, boulevard Béranger
37032 TOURS Cedex 1

Tours, le 12 mars 2012

Le Directeur départemental
des Finances Publiques d'Indre-et-Loire

A

Monsieur Ronan Le Nezet
Secrétaire départemental
de la CGT 37

Monsieur le Secrétaire départemental,

Par lettre du 2 mars 2012, vous m'avez fait connaître votre condamnation de la fermeture du Centre des Finances Publiques situé au 40 rue Edouard Vaillant à Tours à l'occasion de l'inauguration du hall d'accueil du public.

Vous considérez que cette initiative est contraire aux obligations de service public de notre administration et traduit un mépris des efforts de l'ensemble des agents du Centre pendant les travaux d'aménagement de son hall.

Votre courrier a retenu toute mon attention.

J'avoue mon étonnement et ma profonde déception devant une telle interprétation donnée à cette inauguration.

Sans vouloir polémiquer, je tiens à vous apporter les précisions suivantes.

Certes, la fermeture du hall d'accueil du Champ Girault ne peut se concevoir qu'à titre exceptionnel. Mais son inauguration revêt bien ce caractère.

Elle a été limitée à deux heures trente sur les 6 heures d'ouverture et elle a été placée sur le créneau 10 h 30 - 14 h 30, et non pas après 16 h 30 en dehors des heures de service, pour ne pas poser un problème de disponibilité aux agents.

Je tiens par ailleurs à vous rappeler qu'à la suite d'une demande syndicale, j'ai accepté que la durée d'ouverture hebdomadaire au public soit réduite par une fermeture l'après-midi à 16 h au lieu de 16 h 30 à partir du 1^{er} avril.

Mais votre organisation souhaite peut-être, probablement dans l'intérêt des agents de l'accueil, que je revienne sur cette décision.

Concernant le "mépris" à l'égard des agents, je crains que vous n'ayez pas compris que cette inauguration, en présence du Préfet et de la presse, était destinée tout simplement à valoriser notre administration (notamment à un moment où elle est critiquée), à remercier publiquement tous les agents et prioritairement les agents d'accueil et tous ceux des 4 SIP qui peuvent être appelés en renfort. Elle visait ainsi à reconnaître leurs efforts pendant la durée des travaux et même au-delà, dans la mesure où le métier d'accueil est difficile et parfois ingrat.

J'espère donc que votre intervention ne traduit pas une volonté de développer la technique du procès d'intention qui ne pourrait que pénaliser la qualité du dialogue social à laquelle je ne doute pas que vous soyez attaché autant que moi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire départemental, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé GROSSKOPF